

GUIDE DES AVANTAGES

Carte MasterCard^{MD*} BMO SPC^{MD†} AIR MILES^{MD†}

Carte MasterCard BMO SPC Remises

Récompenses



Rabais



Sécurité



BMO



Banque de Montréal

Grâce à votre nouvelle carte MasterCard^{MD**} BMO SPC^{MD†} AIR MILES^{MD†} ou à votre nouvelle carte MasterCard BMO SPC Remises, vous faites un coup double. Non seulement vous pouvez l'utiliser pour vos achats de tous les jours partout où la carte MasterCard est acceptée, mais aussi pour obtenir des rabais exclusifs chez les milliers de détaillants qui participent au programme SPC partout au Canada, SANS FRAIS ADDITIONNELS!

Vous pouvez donc obtenir des rabais instantanés partout au pays chaque fois que vous utilisez votre carte : vêtements, accessoires de mode, restaurants, divertissements, voyages et plus. Votre nouvelle carte vous permet aussi d'obtenir des récompenses en prime chez Shell^{MD††}, National Location d'autos^{MD††} et Alamo Rent A Car^{MD**}. Vous trouverez dans le présent guide des renseignements à ce sujet ainsi que de l'information sur les autres caractéristiques de base et les éléments optionnels de votre nouvelle carte.

Site Web

bmo.com/mastercard/fr

Questions

[1-800-263-2263](tel:1-800-263-2263)

Carte perdue ou volée ou services de carte d'urgence

[1-800-361-3361](tel:1-800-361-3361)

[514-877-0330 \(à frais virés\)](tel:514-877-0330)

ATS (appareil téléscripteur)

[1-866-859-2089](tel:1-866-859-2089)

TABLE DES MATIÈRES



RÉCOMPENSES

Récompenses et privilèges 2



CARTES DE CRÉDIT 101 4



CARACTÉRISTIQUES DE BASE

Protection 6

Commodité 7

Valeur ajoutée 8



ÉLÉMENTS OPTIONNELS

Option de taux d'intérêt réduit 9

Assurances voyage 9



SÉCURITÉ 10



RÈGLEMENT
DES PLAINTES 12

À SAVOIR 15

COORDONNÉES troisième de couverture

RÉCOMPENSES



Carte MasterCard BMO SPC AIR MILES

Carte MasterCard BMO SPC Remises

Vous obtenez des récompenses avec tous vos achats, en plus de profiter des rabais du programme SPC chez des centaines de détaillants au pays. Tout cela sans payer de frais annuels! Et vous pouvez accumuler partout où vous allez, étant donné que la carte MasterCard BMO SPC AIR MILES et la carte MasterCard BMO SPC Remises sont acceptées dans près de 30 millions d'établissements dans le monde.

Récompenses et privilèges

	Carte MasterCard BMO SPC AIR MILES
Récompenses avec les achats	<ul style="list-style-type: none"> • Un mille de récompense par 20 \$ d'achats avec la carte¹ • Trois fois les milles de récompense chez plus de 1 500 commerçants participant au programme Avantages plus au Canada (consultez tripleavantagesplus.ca pour voir la liste des commerçants²)
Récompenses Shell	<ul style="list-style-type: none"> • Une fois et demie les milles de récompense par tranche de 20 \$ d'achats dans les établissements Shell au Canada⁴
National Location d'autos et Alamo Rent A Car	<ul style="list-style-type: none"> • Une fois et demie les milles de récompense par tranche de 20 \$ du tarif de location⁶ et jusqu'à 25 % de rabais sur le tarif de location⁷ dans des établissements partout dans le monde
Programme SPC	<ul style="list-style-type: none"> • Rabais instantanés dans des centaines de commerces et restaurants partout au Canada



LA CARTE SPC

La carte SPC permet aux étudiants d'obtenir des rabais exclusifs dans des milliers de commerces au pays : vêtements, chaussures, accessoires de mode, équipement sportif, restaurants et plus.

Voici quelques-uns des détaillants participant au programme SPC, parmi plus de 100 : Aéropostale, Bluenotes, Burger King, Fairweather, Foot Locker, Jack Astor's, Chalet suisse, Urban Behavior et Zellers.

Pour savoir où économiser, consultez le site spccard.ca.

Carte MasterCard BMO SPC Remises

- Remise de 0,5 % sur tous les achats avec la carte³, c'est-à-dire 1 \$ par tranche de 200 \$ de vos achats durant l'année
- Remise de 1,5 % sur tous les achats avec la carte dans les établissements Shell au Canada⁵
- Remise de 1,5 % sur toutes les locations de voiture⁶ et jusqu'à 25 % de rabais sur le tarif de location⁷ dans des établissements partout dans le monde
- Rabais instantanés dans des centaines de commerces et restaurants partout au Canada

CARTES DE CRÉDIT 101

Une carte de crédit, un outil pratique

Pour des millions de gens, une carte de crédit est un mode de paiement pratique, rapide et sûr.

- **Acheter maintenant** – Avec une carte de crédit, vous avez plus de souplesse sur le plan financier et un plus grand pouvoir d'achat.
- **Payer plus tard** – Une carte de crédit vous permet de payer vos achats quelques semaines plus tard, quand vous avez l'argent pour le faire. Vous pouvez aussi étaler votre paiement sur une plus longue période, moyennant des frais d'intérêts. Sans oublier qu'un paiement minimal est tout de même exigé chaque mois, à l'échéance.
- **Achats sans frais d'intérêts** – Si vous réglez votre solde en entier **chaque** mois, vous ne payez pas d'intérêts sur vos achats.
- **Protection** – Votre carte MasterCard BMO SPC est assortie de la protection Responsabilité zéro en cas d'utilisation non autorisée de votre carte⁹, comme il est indiqué dans les modalités de votre Contrat du titulaire de compte MasterCard BMO joint à votre carte.

Il ne s'agit pas « d'argent gratuit »

Payer plus tard ne veut pas dire ne jamais payer. Si vous reportez un solde ou si vous n'avez pas payé le solde de votre carte de crédit en entier à l'échéance, vous devrez payer des intérêts sur vos achats. Si vous reportez encore un solde, les intérêts continueront de s'additionner. Et ils peuvent vite s'accumuler si vous tardez à le régler.

Mieux vaut faire le bon choix

Votre carte MasterCard BMO offre diverses options de taux d'intérêt. Si vous pensez reporter votre solde d'un mois à l'autre, l'option de taux d'intérêt réduit est un très bon choix. Vous obtenez un taux d'intérêt de 12,9 % pour des frais annuels de 35 \$.

Et faire bon usage de votre outil de paiement

Avoir une bonne cote de crédit, c'est important. Votre indépendance financière pourrait même en dépendre.

Voici quelques trucs pour établir un bon dossier de crédit :

- **De l'argent en banque** – Déposer de l'argent dans votre compte au lieu de toujours en retirer montre que vous savez aussi bien épargner que dépenser.
- **Payer tout, à temps** – Faire des paiements à temps aide à établir une bonne cote de crédit.
- **Vérifier sa cote de crédit** – Vous avez le droit de vérifier votre cote de crédit quand bon vous semble et pouvez obtenir votre dossier par la poste gratuitement. Il suffit de communiquer avec Equifax Canada (www.equifax.ca) ou TransUnion Canada (www.tuc.ca).

Pour en savoir plus et voir un court tutoriel interactif sur la gestion des finances, consultez mastercard.ca/fr/education.

INSCRIVEZ-VOUS AU PROGRAMME SPC. VOUS RECEVREZ D'AUTRES OFFRES ET RABAIS CHAQUE SEMAINE!

Enregistrez votre numéro de membre SPC aujourd'hui. En tant que membre, vous recevrez chaque semaine des offres spéciales et serez au courant d'événements magasinage exclusifs! Une seule inscription suffit : vous n'avez pas à vous enregistrer chaque année.

- 1 Détachez la carte qui se trouve au dos du présent guide. Vous y trouverez votre numéro de membre SPC.
- 2 Allez sur le site spccard.ca pour enregistrer votre numéro de membre SPC.
- 3 Gardez votre numéro de membre SPC à portée de main pendant votre magasinage.



Vous avez des questions sur votre inscription au programme SPC, les rabais ou les offres ?

Adressez-vous à Student Price Card :

Téléphone : 1-800-267-9730

Site Web : spccard.ca

Adresse de courriel : questions@spccard.ca



CARACTÉRISTIQUES DE BASE

Votre carte MasterCard BMO est remplie d'avantages : protection, commodité, acceptation partout dans le monde, assistance routière, et plus.

PROTECTION

Technologie des puces intégrée



Votre carte MasterCard BMO est protégée plus que jamais grâce à la technologie des puces. En effet, elle contient une puce intégrée dont le chiffrement complexe est extrêmement difficile à contrefaire. Avec une carte à puce, votre NIP est un élément de sécurité important requis pour faire des achats chez les commerçants qui utilisent la technologie des puces. Vous devez le composer comme vous le faites actuellement pour les transactions par carte de débit. Pour en savoir plus, consultez bmo.com/puce.

Technologie **PayPass**^{MD*} de MasterCard



Avec la fonction TapezPartez^{MD*}, il est pratique, rapide et simple de régler les petits achats : vous « tapez » votre carte et voilà, vous « partez ». Vous n'avez pas à glisser votre carte dans le lecteur dans les commerces qui affichent le symbole MasterCard PayPass.

Assurance prolongation de garantie et assurance achats⁹

Pour la majorité des achats que vous payez avec votre carte MasterCard BMO, nous doublons la garantie originale de fabricant pour une période additionnelle maximale d'un an et vous offrons une assurance en cas de vol ou d'endommagement pendant les 90 jours qui suivent la date d'achat.

Pour tout savoir sur l'assurance prolongation de garantie et l'assurance achats, reportez-vous au certificat d'assurance ci-joint.

COMMODITÉ

Acceptation partout dans le monde

Votre carte MasterCard BMO est acceptée dans près de 30 millions d'établissements dans le monde.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler jour et nuit, de presque partout dans le monde, le service téléphonique MasterCard, au 1-800-247-4623 au Canada ou aux États-Unis ou au 314-275-6690 ailleurs (à frais virés). Un représentant parlant votre langue pourra vous aider à :

- signaler la perte ou le vol de votre carte;
- obtenir une carte de remplacement ou une avance de fonds d'urgence¹⁰;
- trouver un guichet automatique qui accepte la carte MasterCard.

Modes de règlement du compte

Vous pouvez régler votre compte MasterCard BMO de diverses façons pratiques.

- **Services bancaires en ligne et par téléphone**
Composez le 1-800-363-9992 ou rendez-vous sur bmo.com.
- **Guichet automatique** – Vous pouvez faire un paiement dans votre compte MasterCard BMO à partir de n'importe quel guichet automatique de BMO Banque de Montréal.

Si vous avez un compte de chèques ou d'épargne de BMO Banque de Montréal, vous pouvez transférer des fonds dans votre compte MasterCard BMO des trois façons ci-dessus; votre paiement sera immédiatement affiché.

Les modes de paiement suivants sont offerts à tous les clients. N'oubliez pas de prévoir de **2 à 5 jours ouvrables** avant que nous recevions votre paiement; nous appliquons le paiement à votre compte le jour où nous le recevons et non le jour où vous faites le paiement.

- **Prélèvement automatique** – Établissez un prélèvement automatique mensuel dans votre compte de BMO Banque de Montréal ou dans le compte de n'importe quelle institution financière au Canada pour payer votre compte MasterCard BMO. Pour en savoir plus, appelez-nous au 1-800-263-2263.
- **Poste** – Inscrivez le numéro de votre compte au verso de votre chèque ou mandat-poste et envoyez-le à :
Centre de paiements
C. P. 6044 Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3X2
- **En personne** – Réglez votre compte en personne dans n'importe quelle succursale de BMO Banque de Montréal ou dans n'importe quelle institution financière du Canada qui affiche le logo MasterCard.
- **Dans les autres institutions financières** – Utilisez les services bancaires par téléphone, les services bancaires en ligne ou les guichets automatiques d'autres institutions financières, si vous y avez droit.

VALEUR AJOUTÉE

Services routiers à la carte BMO

Fournis par l'Association de l'Automobile Dominion, les Services routiers à la carte BMO sont offerts en tout temps et sur la plupart des routes au Canada et aux États-Unis. Les frais sont simplement portés à votre compte MasterCard BMO. Pour en savoir plus, consultez bmo.com/servicesroutiers ou composez le 1-866-731-4998.

Voyager l'esprit tranquille

Avant de partir, appelez-nous au 1-800-263-2263 pour nous informer de votre voyage et de votre destination. Nous pourrions vous éviter certains problèmes relatifs aux transactions par carte.

ÉLÉMENTS OPTIONNELS¹¹



Vous pouvez ajouter à votre carte MasterCard BMO de nombreux éléments optionnels conçus pour répondre à une variété de besoins, selon votre style de vie. Pour en savoir plus ou pour ajouter à votre carte n'importe lequel des éléments optionnels ci-dessous, composez le 1-800-263-2263.

OPTION DE TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT¹²

Vous pouvez réduire votre taux d'intérêt annuel à 12,9 % pour des frais de 35 \$ par an.

ASSURANCES VOYAGE¹³

Vous pouvez choisir les assurances et caractéristiques voyage qui vous conviennent. Les assurances sont valides toute l'année, pour un nombre illimité de voyages.

■ Assurance voyage Suprême BMO

99 \$ par année

Vous pouvez avoir l'esprit tranquille en combinant la Protection voyage BMO avec assurance annulation de voyage et l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours. Et vous économisez 50 \$.

■ Protection voyage BMO avec annulation de voyage

60 \$ par année

Vous obtenez tous les avantages de la Protection voyage BMO décrits ci-dessous, plus une assurance annulation de voyage, une assurance en cas d'erreur dans l'acheminement des bagages et des effets personnels, et bien plus.

■ **Protection voyage BMO**

29 \$ par année

Comprend entre autres une assurance exonération des dommages par collision et une assurance retour imprévu au Canada.

■ **Assurance maladie en voyage BMO**

Vous bénéficiez toute l'année d'une gamme complète d'assurances pour soins médicaux à l'extérieur du Canada. Les frais admissibles sont remboursés jusqu'à concurrence d'un million de dollars.

- Assurance maladie 31 jours – 89 \$ par année
- Assurance maladie 17 jours – 49 \$ par année



SÉCURITÉ

La protection des renseignements qui vous concernent vous préoccupe. Elle est aussi importante pour nous. Nos éléments de sécurité protègent votre carte de crédit contre l'utilisation non autorisée. Ils sont gratuits et sont offerts automatiquement avec votre nouvelle carte.

NIP

Avec l'arrivée de la technologie des cartes à puce, votre numéro d'identification personnel (NIP) est un élément de sécurité important requis pour faire toutes vos transactions par carte de crédit, y compris les achats et les avances de fonds au guichet automatique. Votre NIP est confidentiel, et vous devez le conserver dans un endroit distinct de votre carte en tout temps. Vous pouvez changer votre NIP à n'importe quel guichet de BMO Banque de Montréal, n'importe quand.

SECURECODE^{MC*}

Le service SecureCode de MasterCard vous procure un moyen simple et sécurisé de régler vos achats dans des milliers de magasins virtuels. Il vous protège aussi contre l'utilisation non autorisée de votre carte lorsque vous faites des achats en ligne chez les détaillants participants. Avec le service SecureCode de MasterCard, c'est vous qui avez le contrôle de vos achats par Internet. Vous êtes la seule personne à pouvoir autoriser les transactions en ligne à l'aide de votre mot de passe SecureCode.

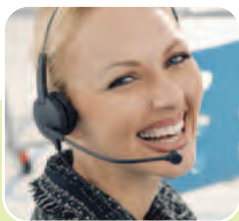
REPLACEMENT DE CARTE PERDUE OU VOLÉE OU FONDS D'URGENCE

Si votre carte est perdue ou volée pendant un voyage en Amérique du Nord, vous devez immédiatement appeler les Services de carte d'urgence, au **1-800-361-3361** (sans frais). Ailleurs, appelez-nous à frais virés au **514-877-0330**. Vous pouvez obtenir une carte de remplacement ou jusqu'à 1 000 \$ en fonds d'urgence habituellement en deux jours ouvrables¹⁰.

PROTECTION RESPONSABILITÉ ZÉRO

Vous ne serez pas responsable de la plupart des achats non autorisés effectués avec votre carte en personne, par téléphone ou par Internet⁸. Pour en savoir plus, reportez-vous à votre Contrat du titulaire de carte MasterCard BMO.

RÈGLEMENT DES PLAINTES



Nous espérons que vous n'aurez jamais de plainte à formuler quant à votre carte MasterCard BMO ou à ses éléments, mais, le cas échéant, nous vous suggérons de communiquer avec nous pour qu'ensemble nous trouvions une solution. Voici les quatre étapes à suivre pour la résolution de différends :

POUR NOUS JOINDRE

Service à la clientèle

1-800-263-2263

Nos bureaux sont ouverts de 8 h à 23 h (heure locale) tous les jours.

Si vous utilisez un appareil téléscripteur (ATS), composez le 1-866-859-2089.

Carte perdue ou volée ou services de carte d'urgence (service jour et nuit)

1-800-361-3361 (sans frais au Canada et aux É.-U.)

514-877-0330 (à frais virés ailleurs)

Poste

Service MasterCard BMO

P.O. Box 300

Station M

Toronto (Ontario) M6S 4X2

Télécopieur

1-866-517-7428

RÈGLEMENT DES PLAINTES

Le processus de résolution des plaintes comprend les quatre étapes suivantes :

Étape 1

Discutez du différend avec le personnel du Service à la clientèle. Si vous n'obtenez pas satisfaction, faites appel au superviseur.

Téléphone : 1-800-263-2263

ATS : 1-866-859-2089

Vous pouvez aussi envoyer une lettre à la personne suivante :

Directeur principal, Service à la clientèle

BMO Banque de Montréal - Service à la clientèle

C.P. 3400, COP Streetsville

Mississauga (Ontario) L5M 0S9

Télécopieur : 1-877-227-6428 (français)

Télécopieur : 1-877-887-9991 (English)

Étape 2

Si, après avoir suivi l'étape 1, le différend n'est pas résolu, vous pouvez communiquer avec la personne suivante :

Vice-président, Service à la clientèle

BMO Banque de Montréal - Service à la clientèle

C.P. 3400, COP Streetsville

Mississauga (Ontario) L5M 0S9

Téléphone : 1-800-372-5111

Télécopieur : 1-866-868-1827

Étape 3

Si, après avoir suivi les étapes 1 et 2, le différend n'est toujours pas résolu, signalez-le à l'ombudsman de BMO Groupe financier.

Ombudsman de BMO Groupe financier

BMO Groupe financier

55 Bloor Street West, 8th Floor

Toronto (Ontario) M4W 3N5

Téléphone : 1-800-371-2541

Télécopieur : 1-800-766-8029

Adresse de courriel : bmo.ombudsman@bmo.com

Étape 4

Si vous n'êtes pas satisfait de la conclusion à laquelle parvient l'ombudsman de BMO Groupe financier, vous pouvez communiquer, dans les 180 jours suivants, avec l'ombudsman des services bancaires et d'investissement.

Ombudsman des services bancaires et d'investissement

401 Bay Street, Suite 1505

P.O. Box 5 Toronto, ON M5H 2Y4

Téléphone : 1-888-451-4519

Télécopieur : 1-888-422-2865

Adresse de courriel : ombudsman@obsi.ca

www.obsi.ca

AGENCE DE LA CONSOMMATION EN MATIÈRE FINANCIÈRE DU CANADA

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) est l'organisme qui encadre les institutions financières de régime fédéral pour s'assurer qu'elles appliquent les lois fédérales sur la protection des consommateurs. Par exemple, elle veille à ce que les institutions financières informent les consommateurs de leurs pratiques concernant le règlement des plaintes, ainsi que des frais et des taux d'intérêt qui se rapportent à leurs produits et services. Si vous avez une plainte au sujet d'une infraction présumée à l'une de ces lois, vous pouvez en faire part à l'ACFC, aux coordonnées suivantes :

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Édifice Entreprise, 6^e étage

427, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone : 1-866-461-ACFC (2232) français

1-866-461-FCAC (3222) English

Télécopieur : 1-866-814-2224

www.fcac-acfc.gc.ca

POLITIQUE EN MATIÈRE DE TARIFICATION

Les frais, les taux d'intérêt et les autres prix liés aux cartes de crédit peuvent être modifiés.

Facturation annuelle

Les frais fixes associés à l'option de taux d'intérêt réduit et aux éléments optionnels (l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours ou la Protection voyage BMO, par exemple) sont toujours facturés à votre compte de carte sur votre premier ou deuxième relevé mensuel après l'ouverture de votre compte ou lorsque vous ajoutez l'option de taux d'intérêt réduit ou un élément optionnel à votre compte de carte. Ces frais sont ensuite facturés chaque année sur le premier relevé qui suit la date anniversaire de votre carte de crédit.

Ajout de l'option de taux d'intérêt réduit ou d'un élément optionnel

Si vous ajoutez à votre carte MasterCard BMO l'option de taux d'intérêt réduit ou un élément optionnel à frais fixes (l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours ou la Protection voyage BMO, par exemple), les frais annuels se rapportant à l'option ou à l'élément en question sont calculés au prorata, en fonction de la prochaine date anniversaire de votre carte de crédit. En d'autres termes, une partie seulement des frais annuels est portée au compte de carte la première fois. Le montant calculé au prorata figurera sur votre prochain relevé. À la date anniversaire, nous vous facturons le plein montant des frais annuels correspondant pour l'année à venir.

Récompense en prime

Il se peut qu'une prime vous soit offerte lors du premier achat que vous réglez avec votre carte de crédit. Si vous annulez votre carte de crédit dans les 30 jours et que vous obtenez le remboursement des frais annuels qui s'y rapportent, la prime sera annulée.

Retrait de l'option de taux d'intérêt réduit

Si vous retirez l'option de taux d'intérêt réduit dans les 30 jours qui suivent son ajout à votre compte de carte ou dans les 30 jours qui suivent la date du relevé sur lequel sont inscrits les frais pour le renouvellement de l'option, vous recevrez un remboursement complet. Après le délai de 30 jours, l'option de taux d'intérêt réduit est considérée comme payée à l'avance pour l'année, et vous ne pourrez donc pas recevoir un remboursement.

Retrait d'un élément optionnel

Si vous retirez un élément optionnel (l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours ou la Protection voyage BMO, par exemple) dans les 10 jours qui suivent son ajout à votre compte de carte, ou dans les 30 jours qui suivent la date du relevé sur lequel sont inscrits les frais pour le renouvellement de l'élément, vous recevrez un remboursement complet. Après le délai de 10 jours suivant l'ajout d'un élément optionnel (ou après le délai de 30 jours suivant le renouvellement), l'élément est considéré comme payé à l'avance pour l'année, et vous ne pourrez donc pas recevoir un remboursement.

Passage à un niveau supérieur d'un élément optionnel

Si vous passez à un niveau supérieur d'un élément optionnel et que les frais sont plus élevés (de l'Assurance maladie en voyage BMO 17 jours à l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours, par exemple), nous vous remboursons le solde des frais annuels de l'élément optionnel initial et portons à votre compte de carte les frais annuels du nouvel élément optionnel, calculés au prorata.

Passage à un niveau inférieur d'un élément optionnel

Si, dans les 30 jours qui suivent la facturation de l'élément initial, vous passez à un niveau inférieur d'un élément optionnel et que les frais sont moins élevés (de l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours à l'Assurance maladie en voyage BMO 17 jours, par exemple), vous recevez un remboursement complet. Nous porterons ensuite à votre compte de carte les frais annuels du nouvel élément optionnel, calculés au prorata en fonction de la prochaine date anniversaire de votre compte de carte. Après le délai de 30 jours, l'élément optionnel est considéré comme étant payé à l'avance pour le reste de l'année, et vous ne pourrez donc pas recevoir un remboursement.

Vous voulez en savoir plus?

Appelez le Service à la clientèle, au 1-800-263-2263.

Les renseignements contenus dans la présente brochure sont exacts en date du 1^{er} janvier 2011 et peuvent être modifiés.

- 1 Des milles de récompense AIR MILES sont accordés avec les achats portés à votre compte (moins les remboursements), sous réserve des modalités de votre Contrat du titulaire de carte MasterCard BMO.
- 2 Vous obtenez le triple des milles de récompense AIR MILES lorsque vous faites un achat admissible dans un commerce participant au programme Avantages plus et le réglez avec votre carte MasterCard BMO AIR MILES. Il est possible que les milles de récompense AIR MILES en prime ne soient pas accordés sur le montant total des achats, car certains commerçants ont établi un plafond sur le montant des achats donnant droit à des milles de récompense AIR MILES en triple. Renseignez-vous auprès du commerçant pour savoir s'il a fixé un plafond.
- 3 Une remise en espèces est accordée pour les achats portés à votre compte, sous réserve des modalités de votre Contrat du titulaire de carte MasterCard BMO. Le nombre de points de remise accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de point de remise n'est attribuée.
- 4 L'offre est cumulative au cours de la période couverte par le relevé. Les milles de récompense sont accordés avec les achats faits dans les établissements Shell au Canada (y compris Beaver, Turbo et Payless), jusqu'à un maximum de 2 500 \$ d'achats au cours de n'importe quelle période de facturation mensuelle. Le nombre de milles de récompense ou de point de remise accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de mille de récompense n'est attribuée.
- 5 L'offre est cumulative au cours de la période couverte par le relevé. Vous obtenez une remise en espèces en prime sur les achats que vous faites dans les établissements Shell au Canada (y compris Beaver, Turbo et Payless), jusqu'à un maximum de 2 500 \$ d'achats par mois chez Shell. Le nombre de points de remise accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de point de remise n'est attribuée.
- 6 L'offre s'applique à chaque opération. Les milles de récompense ou les points de remise sont accordés pour les locations de véhicule effectuées à l'intérieur d'une période de facturation mensuelle dans les centres de location de National Location d'autos ou d'Alamo Rent A Car partout dans le monde. Le nombre de milles de récompense ou de points de remise accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de mille de récompense ou de points de remise n'est attribuée.
- 7 Pour profiter du rabais, vous devez mentionner le code de contrat 3717122 (National Location d'autos) ou 7014883 (Alamo Rent A Car) au moment de la réservation. Le rabais s'applique au tarif de base, ce qui exclut les frais supplémentaires autorisés ou imposés par l'État et les frais liés à l'octroi des permis, à la taxe sur l'air conditionné ou aux options. Les modalités habituelles de location s'appliquent. Des périodes d'interdiction peuvent s'appliquer. Cette offre ne peut pas être combinée avec un autre rabais ni avec un tarif promotionnel. L'offre est faite sous réserve de la disponibilité des véhicules et n'est valide que dans les centres de location de National Location d'autos et d'Alamo Rent A Car participants. Elle peut changer sans préavis. Les réservations doivent être faites 24 heures à l'avance.
- 8 Si votre carte est utilisée sans votre autorisation, vous n'êtes pas tenu responsable si vous n'avez pas contribué intentionnellement à l'utilisation non autorisée; vous avez pris les précautions raisonnablement nécessaires pour prévenir le vol, la perte ou l'utilisation abusive de votre carte; vous avez gardé votre NIP secret et dans un endroit séparé de votre carte; vous nous avez informés par téléphone dans les 24 heures suivant le moment où vous vous êtes rendu compte que votre carte avait été volée, perdue ou utilisée abusivement ou vous avez su ou soupçonné que quelqu'un d'autre connaissait votre NIP; votre carte n'a pas été utilisée sans autorisation plus d'une fois dans les 12 mois précédents; votre compte est en règle. Si vous ne respectez pas tous ces critères, vous serez responsable de tous les frais liés à l'utilisation non autorisée de votre carte ou de votre compte.
- 9 L'assurance achats et l'assurance prolongation de garantie sont offertes par la Compagnie d'assurance Allianz Risques mondiaux É.-U.
- 10 Sous réserve de la disponibilité du crédit et d'une vérification de l'identité. Des frais s'appliquent aux avances de fonds.
- 11 Si vous retirez de votre carte l'option de taux d'intérêt ou un élément optionnel avant la date anniversaire de l'ouverture de votre compte, il se peut que vous ne receviez pas un remboursement intégral.
- 12 L'option de taux d'intérêt réduit peut être offerte sous réserve d'autres critères d'octroi de crédit. Tous les demandeurs n'y sont pas admissibles.
- 13 Les indemnités d'assurance sont fournies par la Compagnie d'assurance Allianz Risques mondiaux É.-U. et par Chubb du Canada Compagnie d'Assurance.

COORDONNÉES DU SERVICE MASTERCARD BMO

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Questions
1-800-263-2263■ Carte perdue ou volée ou services de carte d'urgence
1-800-361-3361
514-877-0330 (à frais virés)■ ATS (appareil téléscripteur)
1-866-859-2089 | <ul style="list-style-type: none">■ Adresse postale
Service à la clientèle –
Carte Mastercard BMO
C. P. 11064
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 5A2■ Pour consulter votre compte en ligne
bmo.com/mastercard/fr |
|--|---|

Avantages exclusifs chez National Location d'autos^{MD††} et Alamo Rent A Car^{MD}**



Des récompenses et jusqu'à 25 % de rabais sur le tarif de location

- **Titulaires de la carte MasterCard^{MD*} BMO SPC^{MD†} AIR MILES^{MD†}**
Une fois et demie les milles de récompense par tranche de 20 \$ du tarif de location
- **Titulaires de la carte MasterCard BMO SPC Remises**
Remise de 1,5 % sur toutes les locations de voiture

Veuillez mentionner le code de contrat lors de la réservation :

National Location d'autos – 3717122 Alamo Rent A Car – 7014883

1-877-222-9058 nationalcar.ca / alamo.ca 1-800-462-5266

MODALITÉS: Pour profiter du rabais, vous devez mentionner le code de contrat 3717122 (National Location d'autos) ou 7014883 (Alamo Rent A Car) au moment de la réservation. Le rabais s'applique au tarif de base, ce qui exclut les frais supplémentaires autorisés ou imposés par l'État et les frais liés à l'octroi des permis, à la taxe sur l'air conditionné ou aux options. Les modalités habituelles de location s'appliquent. Des périodes d'interdiction peuvent s'appliquer. Cette offre ne peut pas être combinée avec un autre rabais ni avec un tarif promotionnel. L'offre est faite sous réserve de la disponibilité des véhicules et n'est valide que dans les centres de location de National Location d'autos et d'Alamo Rent A Car participants. Elle peut changer sans préavis. Les réservations doivent être faites 24 heures à l'avance.



Détachez les cartes ci-dessus et gardez-les à portée de main pour nous joindre.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

^{MC*/MD*} Marque de commerce/marque déposée de MasterCard International Incorporated.

^{MD†/MC†} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et par la Banque de Montréal.

^{MD††} National, la « bannière » et Emerald Club sont des marques de commerce de Vanguard Trademark Holdings USA, LLC.

^{MD**} Alamo est une marque de commerce de Vanguard Trademark Holdings USA, LLC.

^{MC†/MD†} Marque de commerce/ marque déposée de Student Price Card Ltd.

^{MD††} Marque déposée de Shell Canada Limitée, utilisée en vertu d'une licence par Produits Shell Canada. La Banque de Montréal est autorisée à l'utiliser.

* Les marques déposées sont la propriété de leurs sociétés respectives.

33469321/10034339 (01/11)